

# GAZETTE DES CAMPAGNES

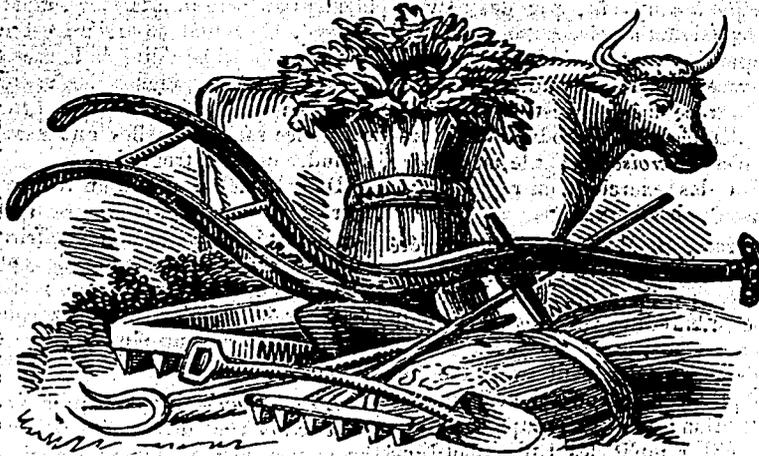
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire  
**FIRMIN H. PROULX**

A qui toutes lettres concernant l'administration de la *Gazette* et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an; payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la *Gazette*.



Rédacteur

**J. D. SCHMOUTH**

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre *Gazette* agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

MM. les abonnés retardataires trouveront dans le numéro 49 de la *Gazette*, le compte de ce qu'ils nous doivent. Le paiement immédiat de ces comptes nous permettrait de faire des changements nécessaires à la *Gazette des Campagnes*. Un délai est absolument impossible, surtout de la part de ceux qui nous doivent plusieurs années d'abonnement.

On pourrait aussi ajouter à ce compte le prix d'abonnement pour l'année qui vient de commencer.

## SOMMAIRE.

*Causerie Agricole* : Amélioration des races.

*Revue de la Semaine* : Audiance de Notre Saint-Père aux jeunes gens de la *Vigna Pia*. — La Révolution à Rome. — Dévotion à Notre-Dame de Lourdes, en France. — Les Noces d'or de Mgr. Bourget.

*Sujets divers* : Les plantes cultivées ont-elles dégénéré? se sont-elles affaiblies? — De l'aménagement des engrais au point de vue de l'hygiène et de l'agriculture. — Aux ménagères.

*Petite chronique* : Commerce du lard pour l'hiver prochain.

*Recettes* : Remède contre la surdité. — Saignement du nez.

## CAUSERIE AGRICOLE

### Amélioration des races

Cette question de l'amélioration des races, n'est pas neuve en Canada, il s'en faut de beaucoup. Depuis une quinzaine d'années surtout les sociétés d'agriculture s'en occupent avec une activité, un élan qui leur fait certainement honneur; elles y ont dépensé beaucoup d'argent; l'ancienne Chambre d'agriculture du Bas-Canada et le Conseil agricole de la Province de Québec, ont secondé ce mouvement de

tout leur pouvoir. Les simples particuliers mêmes, reconnaissant que de cette amélioration dépendaient en grande partie nos succès futurs, n'ont pas non plus regardé à la dépense. Tous ont demandé à l'Europe des reproducteurs qui par leurs qualités pouvaient régénérer nos bestiaux indigènes, corriger leurs défauts et dans ce but des sommes relativement énormes ont pris le chemin de la France et de l'Angleterre.

Ce n'est pas ici le lieu ni le moment d'examiner si tous ses travaux, si toutes ses dépenses ont produit des résultats satisfaisants, nous ne voulons que constater que dans la Province de Québec tous les agriculteurs intelligents ont reconnu l'importance de l'amélioration du bétail et qu'ils ont travaillé en conséquence.

La *Gazette des Campagnes* n'est pas restée en arrière dans ce beau mouvement: Elle a consacré au perfectionnement du bétail de nombreux articles; avec un soin jaloux, elle a mis les cultivateurs en garde contre les fautes inséparables de toute innovation; elle a montré la marche la plus rationnelle à suivre, fait connaître l'influence de l'alimentation, de la sélection, du croisement, la puissance de l'hérédité dans toute amélioration des animaux; enfin, elle n'a rien oublié qui pût jeter quelque clarté sur cette importante question.

Cependant, aujourd'hui encore, il nous semble à propos de revenir sur ce sujet. Un agriculteur français, M. Emile Bonnemant a déposé, il y a quelque temps, entre les mains du Ministre de l'Agriculture, un projet pour la création d'un haras national, et bientôt la Législature provinciale et le Conseil d'agriculture seront sans doute appelés à décider du mérite de ce projet.

Quelque soit la décision de nos législateurs, nous croyons de notre devoir de consacrer quelques causeries à l'étude de l'amélioration des races, et particulièrement de la race chevaline, à celle des haras, de leur fonctionnement dans les contrées où ils sont déjà établis, à l'influence qu'ils ont eu dans ces contrées, et à l'influence probable qu'ils auront